



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	Vaugirard	Numéro	T15292
Adresse du site	71, boulevard de Vaugirard	Hauteur	R+8 (24.20m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Site de remplacement du 89, boulevard Pasteur (bail non renouvelé)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	08/08/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	13/08/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	08/11/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans le dossier, L'opérateur projette l'installation d'un site émettant sur les bandes de fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz pour contribuer à la couverture du quartier en 2G, 3G et 4G.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de deux antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 285° et 160°.		
Distance des ouvrants	À 2 m des antennes	Tilts (degrés)	0 à 6°
Estimation	<4V/m en 285° et 160°	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à installer une antenne en façade (Az 285°) et une antenne tube (160°)
Zone technique	Des armoires techniques complètent l'installation et seront installées vers le centre de la terrasse
Hauteur antennes/sol	24.10m (285°) et 28.40m (160°)

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

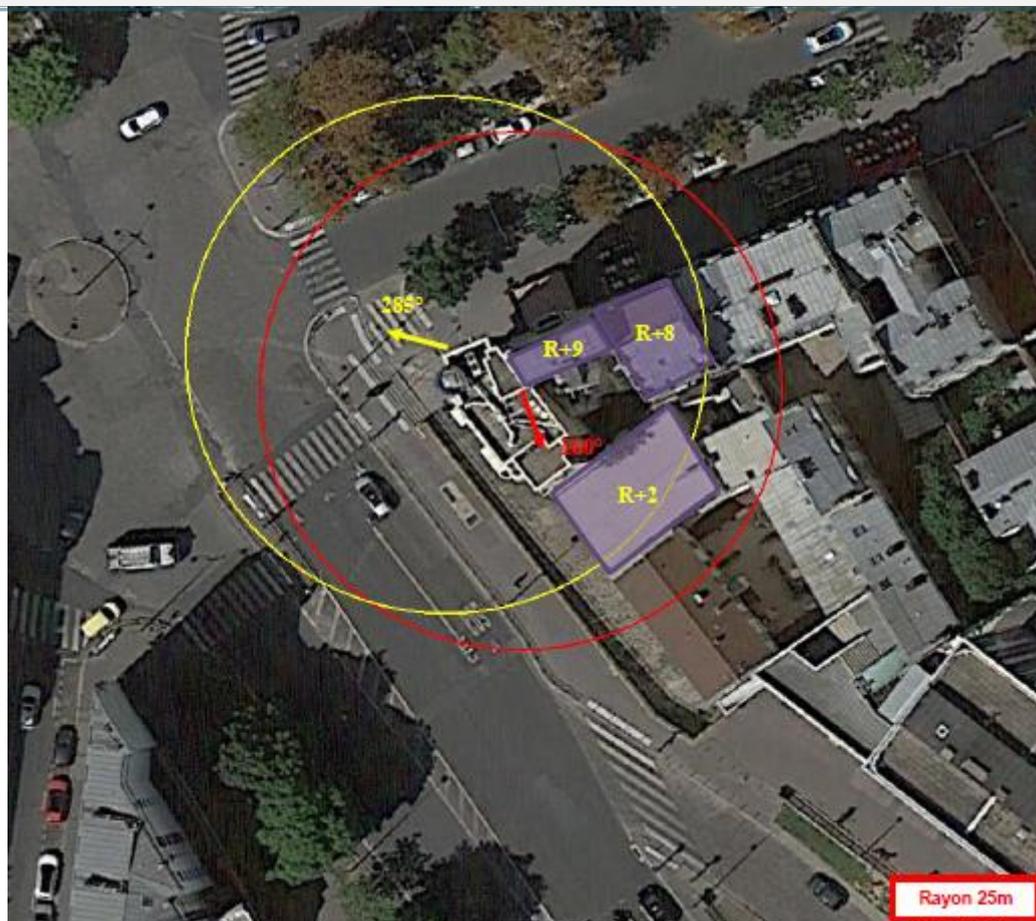
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

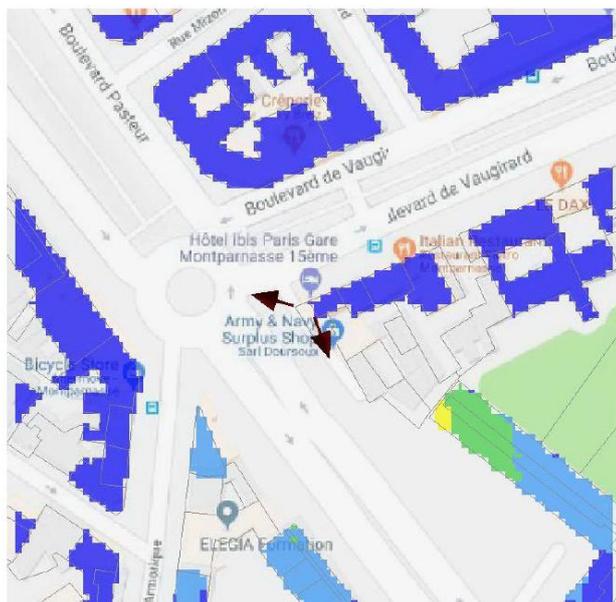




Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 160°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.

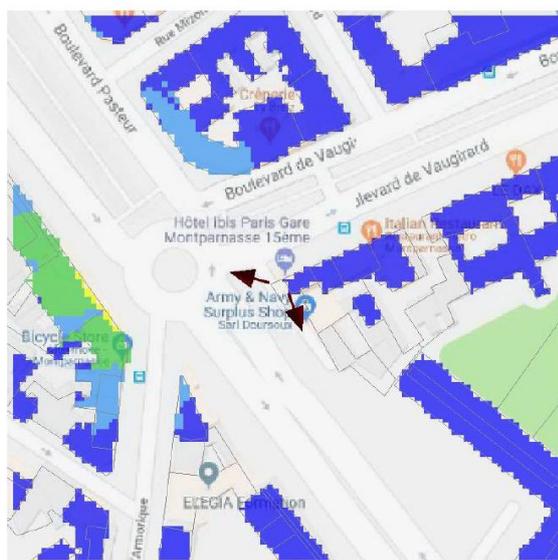


Légende



b. Azimut 285°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 285°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 16,5 m.



Légende



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 160°	Azimut 285°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	19,5 m	16,5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

